

**REUNION DE RENTREE DU
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

07 septembre 2017

Lycée Sainte Marie COCODY

**DISCOURS DE MADAME KANDIA
CAMARA,**

**MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

- **Madame le Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable ;**
- **Monsieur le Ministre de la Culture et de la Francophonie ;**
- **Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;**
- **Monsieur le Ministre de la Fonction Publique ;**
- **Monsieur le Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public ;**
- **Madame le Ministre de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité ;**
- **Monsieur le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique ;**
- **Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;**

- **Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions de la République ;**
- **Monsieur le représentant de Monsieur le Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;**
- **Monsieur le représentant de Madame le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;**
- **Monsieur le représentant de Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Cocody ;**
- **Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers : nous saluons les délégations de l'AFD, de la Banque Mondiale, de la BAD, de l'UNICEF, de l'UNESCO, de l'UNFPA, de SAVE THE CHILDREN, de la JACOB'S FOUNDATION ;**
- **Mesdames et Monsieur les membres de la Coordination Nationale du**

Programme MCC COMPACT Côte d'Ivoire ;

- **Mesdames et Messieurs les membres des cabinets ;**
- **Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux ;**
- **Madame le Proviseur du Lycée Sainte Marie de Cocody et son personnel ;**
- **Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire et les Chefs d'Etablissements Secondaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les enseignants et personnels d'encadrement ;**
- **Mesdames et Messieurs les parents d'élèves ;**
- **Vénérés Rois, Chefs Traditionnels et guides religieux ;**

- **Mesdames et Messieurs de la presse nationale et étrangère ;**
- **Mes chers collaborateurs ;**
- **Honorables invités ;**
- **Chers élèves, mes chers enfants ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Au moment où s'ouvre notre rencontre traditionnelle de rentrée, vous me permettrez, d'avoir une pensée pieuse en hommage à tous les vaillants collaborateurs qui, à tous les niveaux de la chaîne organisationnelle de notre département ministériel, nous ont hélas quittés au cours de l'année scolaire 2016/2017. Ils ont mérité de la Nation et ont contribué, avec nous, à redonner ses lettres de noblesse à l'école ivoirienne. En leur mémoire, je vous invite à observer une minute de silence...

Merci !

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse de vous retrouver à l'occasion de cette réunion traditionnelle de rentrée. En fait, bien plus que le caractère solennel, je relève surtout la valeur affective de cette rencontre. En effet, je viens chaque année à cette réunion portée par une vive émotion parce que je suis certaine de revoir à cette occasion ce que notre famille compte de forces vives.

Avant toute chose, je voudrais à la suite de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Monsieur Touré Mamadou, saisir cette occasion solennelle pour saluer la présence de mes collègues, membres du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Votre présence si distinguée nous réconforte au plus haut point. J'y vois la manifestation de la solidarité gouvernementale, mais également celle de votre soutien à la formation de notre jeunesse sous la haute autorité de SEM Alassane Ouattara, Président de la République. Je voudrais exprimer à travers vous ma reconnaissance à tout le Gouvernement et à son chef, Monsieur le Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Monsieur Amadou Gon Coulibaly.

Mes chers collègues, votre disponibilité en ce jour achève de convaincre toute la communauté éducative ici présente de votre engagement en faveur des enfants de ce pays.

A chacun de vous, pour l'heure je me contenterai de ce mot qui véhicule à lui tout seul toute l'ampleur de ma reconnaissance : merci ! Infiniment Merci.

Je voudrais également saluer chaleureusement l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent toujours avec une mansuétude qui ne varie pas. Leur présence distinguée ce matin en est une preuve et je tiens à leur exprimer notre infinie gratitude.

Mesdames et Messieurs, chers collaborateurs, honorables invités,

Le 11 septembre 2017 marque le début de l'année scolaire 2017-2018. Dans l'histoire des hommes, une nouvelle année annonce une mosaïque de faits et de circonstances qui viennent se fondre dans le lit du fleuve de l'existence.

Mais, il ne serait pas juste d'y voir une monotonie qui nous bornerait à une stagnation sans relief. En effet, une nouvelle année, ce sont aussi des promesses et des défis.

Pour parler de défis, ceux de la communauté éducative ivoirienne sont connus. La loi du 17 septembre 2015 instaurant l'école obligatoire en Côte d'Ivoire, marque une nouvelle ère dans la jeune histoire de notre pays

**Mesdames et Messieurs les responsables
de l'administration scolaire,**

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Depuis bientôt trois ans, beaucoup a été dit sur l'instauration de l'école obligatoire pour tous les enfants de 06 à 16 ans.

Je voudrais cependant revenir sur une contradiction qui ruinerait tous nos efforts de réaliser ce grand projet national de bâtir un pays émergent à l'horizon 2020 : notre société compte encore malheureusement 43,8 % d'analphabètes malgré les efforts consentis à ce jour. Une proportion si importante de nos compatriotes vit donc sans savoir lire ni écrire. Partout dans le monde, le niveau d'éducation-formation est un indicateur social parmi les plus pertinents. Cela est un véritable défi que nous devons relever.

On ne le dira jamais assez, la transformation de l'économie requiert la formation efficiente d'un capital humain suffisant, capable de s'adapter à la transition économique qui a cours dans tous les pays du monde. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette exigence.

Chers collaborateurs,

Grâce à la mobilisation de chacun d'entre vous, nous avons fait des choses prodigieuses. À vous-mêmes, ainsi qu'à l'ensemble de vos collaborateurs, je tiens à exprimer ma totale satisfaction. À ceux surtout qui ne participent pas à cette réunion, je vous charge de leur dire ma fierté parce que, c'est aussi à eux que nous devons la réussite de notre action.

Mesdames et Messieurs,

Dans les faits, l'année scolaire 2016/2017 s'est inscrite dans une dynamique entamée depuis 2011, avec le tournant décisif de 2015 que constitue le vote de la loi du 17 septembre. Ainsi, nos acquis ont été confortés. Il serait lassant de passer en revue l'ensemble des chantiers mis en œuvre pendant l'année écoulée.

Cependant je noterai certains aspects qui me paraissent particulièrement pertinents :

- 4070 salles de classe ont été construites dans le préscolaire et le primaire,
- 20 collèges de proximité ont été créés.

Les résultats aux examens à grand tirage témoignent de la poursuite continue de l'amélioration de nos performances :

- au CEPE : 80,98% d'admis contre 83,33% l'année dernière ;
- au BEPC : 60,08% d'admis contre 59,11 en 2015-2016 ;
- au BAC : 44,98% d'admis contre 42,38% en 2015-2016.

Pour mieux mesurer le chemin parcouru, rappelons qu'en 2011, nous avons réalisé :

- au CEPE : 58,22 % ;
- au BEPC : 40,17 % ;
- au BAC : 20,59 %

Par ailleurs, l'année scolaire 2016-2017 a vu la mise en chantier réelle de la Politique de scolarisation obligatoire dont nous attendons les conclusions de l'évaluation pour asseoir définitivement tous les mécanismes de sa stabilisation.

En outre, l'adoption de la nouvelle lettre de politique sectorielle par le Gouvernement durant l'année scolaire écoulée, qui consacre l'aboutissement d'un long processus, constitue un atout supplémentaire pour l'élargissement des horizons de l'école ivoirienne.

Mesdames et Messieurs,

Après la panoplie de nos réformes, nécessaires les unes et les autres, je place cette nouvelle année sous le signe de la consolidation des acquis.

C'est pourquoi, tout en restant constant dans notre aspiration à l'excellence et la qualité du système éducatif, je place l'année scolaire nouvelle 2017-2018 sous le thème suivant : **"civisme et engagement de tous pour une école de qualité."**

Si l'exigence de qualité est perçue par tous, il semble souvent que nous ne regardions pas dans la même direction pour y parvenir. Et, en dépit de notre volonté inéluctable, quelques dérapages restent à rattraper.

L'année dernière par exemple, nous avons enregistré une série de perturbations, avec les grèves des élèves, des enseignants et d'autres fonctionnaires.

Entamée dès le début de l'année scolaire avec ce que nous avons appelé « la crise du mercredi », nous nous sommes enlisés dans une crise qui s'est prolongée avec la question des pensions de retraite et du stock des arriérés consécutifs au glissement catégoriel de 2009.

Pour réaliser le bonheur collectif, dans la paix et la concorde, dans la justice et l'équité, chaque acteur de notre système doit jouer son rôle, en toute responsabilité. L'urgence de la situation interpelle donc chaque citoyen à son devoir partout où il se trouve car l'action éducative doit être la préoccupation de tous.

Pour nous, travailleurs du secteur de l'éducation-formation, je rappelle les deux piliers de notre thème : **civisme et engagement.**

J'invite par conséquent tous les acteurs ainsi que tous les partenaires sociaux à s'inscrire dans cette vision de développement de la conscience civique et citoyenne. Nos pratiques et nos comportements doivent s'imprégner de civisme, d'engagement et donc de responsabilité.

S'agissant du civisme, j'accorde du prix à la réactivation des valeurs déontologiques qui caractérisent notre métier d'enseignant et d'éducateur. En ce qui concerne l'engagement, il se conçoit comme une responsabilité individuelle et collective dans la mise en œuvre de l'action éducative.

Au total, c'est à une approche améliorée de la gouvernance scolaire que je vous appelle vivement.

Par conséquent, je recommande :

- ***au plan de la pédagogie*** : la participation active des enseignants aux activités des unités pédagogiques et conseils d'enseignement, la ponctualité, l'assiduité, l'achèvement des programmes scolaires, le respect du quantum horaire, le respect du rythme et des normes d'évaluation ;

- ***au plan de la gouvernance*** : l'inscription résolue de tous les acteurs de l'école dans un contrat d'objectifs et de performances, l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition, le développement d'une culture de la reddition des comptes ;
- ***au plan de l'environnement*** : l'école étant un espace républicain destiné à la formation des citoyens, il convient d'en prendre le plus grand soin. La salubrité et l'entretien régulier du cadre scolaire doivent être de mise. La bonne école est celle qui attire l'enfant et qui sait le retenir ; la bonne école c'est l'Ecole Amie des Enfants, compagne des adultes.

Concernant les parents et les élèves :

- ***aux parents*** : faire établir les extraits de naissance de tous les enfants, les inscrire tous à l'école, sans discrimination et assurer leur encadrement ;

- **aux élèves** : participer activement à l'entretien et au maintien de la propreté du cadre de travail, cultiver le goût de l'effort, éviter la tricherie, la violence, la facilité, se respecter, respecter les autres, respecter les adultes (parents, encadreurs, enseignants....).

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais rappeler que nous sommes le ministère de l'EDUCATION nationale. A ce titre, chacune de nos actions doit avoir une valeur éducative. Notre démarche s'inscrit alors dans un cadre normé bâti autour de la pédagogie portée par le maître. C'est pourquoi, je voudrais partager avec vous cette pensée d'Emmanuel Kant qui disait, et je cite : **« l'action du maître n'est pas indépendante de l'avenir de la nation. En chaque acte qu'il pose, il y a une générosité plus forte que la satisfaction de ses propres besoins ou, même des exigences du présent. Il n'agit jamais isolément parce que son œuvre est en soit un pari sur la vie de tous et des temps futurs. »** Fin de citation.

C'est dire combien nous sommes engagés dans une aventure essentielle au service de notre pays. Cela est un privilège qui requiert que nous donnions l'exemple de la discipline infaillible, du travail inlassable, l'amour de la Patrie et le respect de la chose publique.

Quand les autres compartiments de la société sont pris à défaut, nous devons rester droits dans le devoir et irréprochables par la force de notre volonté.

Il est vrai que notre société, comme partout à travers le monde, est souvent prise dans le tourbillon des changements que nul n'a souhaité ni entrevu. Or, l'espoir subsiste de maintenir nos idéaux vivaces, grâce à la rigueur de notre système éducatif dont la mission première est de perpétuer nos valeurs dans le cœur de nos enfants. Telle est notre mission ; telle doit être notre obsession.

L'année scolaire 2017-2018 nous rassemblera, je n'en doute pas, autour de cette foi. En raffermissant nos liens fraternels, développons la synergie nécessaire pour l'atteinte de l'objectif d'une école ivoirienne vertueuse et rigoureuse afin que nos enfants soient pétris dans le moule de l'excellence et que le système entier soit porté par tous les vecteurs de la réussite.

Mesdames et Messieurs,

La nouvelle année scolaire s'annonce sous de bons auspices à la faveur de la trêve sociale.

Je me félicite de cette trêve obtenue par le Gouvernement avec à sa tête le Premier Ministre qui s'est porté au-devant du front social pour que le dialogue triomphe.

C'est l'occasion, au nom de toute la communauté éducative, d'exprimer notre profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République homme de grande vision, et au Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly pour cet accord historique avec les partenaires sociaux.

Je voudrais saluer les syndicats pour ce sursaut citoyen qui augure d'un avenir radieux pour le système éducatif.

Le Gouvernement ayant joué sa partition, il reste à souhaiter que les syndicalistes jouent pleinement la leur.

Mesdames et Messieurs,

Après toutes les réformes que nous avons menées ensemble, force est de reconnaître que rechercher la réussite pour tous à l'école va au-delà d'une simple profession de foi. C'est un acte managérial qui exige que nous adaptions l'ensemble de nos stratégies.

Je vous encourage donc, vous, responsables de l'administration scolaire, à vous y impliquer de façon intelligente, par votre gestion des hommes et des moyens mis à votre disposition. Il est temps de sortir du cercle vicieux des gestions stéréotypées qui cèdent à tous les fatalismes et à tous les immobilismes.

Le pilotage de la performance du système éducatif doit s'appuyer sur un outil tel que le projet-école, formalisé lui-même par une matrice d'actions. Pour être en phase avec les exigences de la démarche qualité en administration publique, il vous faut relever les défis de la gestion des structures éducatives par un Contrat d'Objectif et de Performance (COP).

Au total, je veux que nous revenions à notre sacerdoce, dans ce qu'il a de glorieux, afin d'y tirer une motivation impérissable. Avec détermination et engagement, défendons la fonction enseignante. Ce faisant, nous défendrons mieux l'avenir de ce pays dont nous détenons la clé du succès futur.

Mesdames et Messieurs,

Le renforcement du dialogue au sein du secteur de l'éducation et de la formation n'est pas seulement une opportunité mais une condition sine qua non pour relever les défis majeurs du système éducatif national, à savoir, l'inclusion, la réussite pour tous et l'employabilité. A cet égard, l'élaboration du plan sectoriel décennal 2016-2025 dans un cadre concerté réunissant les acteurs de tous les ordres d'enseignement et de la recherche scientifique constitue un réel motif de satisfaction.

Le plan sectoriel Education-Formation 2016-2025 (PSE) a été approuvé par le Gouvernement puis endossé par le Groupe Local des Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation et de la formation.

Cet endossement ouvre des perspectives de financement pour l'ensemble du secteur. C'est sur cette base que la Côte d'Ivoire va bénéficier d'un nouveau don du Partenariat Mondial pour l'Education. Ce don servira à financer un nouveau projet centré sur le préscolaire et le primaire et qui prendra le relais du Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de Base (PUAEB) clôturé le 30 août 2017.

D'autres appuis sont également attendus des partenaires traditionnels tels que l'Agence de Française de Développement, la Banque Africaine de Développement, la Banque mondiale, la Fondation Jacobs, le Millenium Challenge Corporation, l'UNESCO, l'UNICEF.

Au-delà de la nécessaire mobilisation de financements additionnels, **le plan sectoriel a surtout pour vocation d'être un instrument de pilotage du système éducatif basé sur les résultats**. C'est pourquoi j'instruis tous les acteurs concernés aux niveaux central et déconcentré à s'approprier ce plan et à mettre un point d'honneur dans la mise en œuvre des activités planifiées ainsi que des outils et mécanismes de suivi et d'évaluation.

A la lumière des leçons tirées de la mise en œuvre du plan d'action à moyen terme (PAMT) 2012-2014, un dispositif robuste et rigoureux de suivi et d'évaluation a été élaboré pour le plan sectoriel 2016-2025.

C'est à l'aune de cet exercice de responsabilisation, de redevabilité et donc de civisme que nous pourrons à la fois relever progressivement les défis présents et futurs et mériter durablement la confiance de nos partenaires.

C'est le lieu de remercier l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leurs soutiens multiformes en faveur du développement de la Côte d'Ivoire en général et du secteur de l'éducation et de la formation en particulier.

Mes chers collaborateurs,

Nous retrouverons nos classes et nos bureaux le 11 septembre prochain. Pendant neuf mois, nous serons à la tâche. Faisons notre devoir avec conscience. Servons la Côte d'Ivoire !

L'enfant qui sera confié à nos soins, indolent ou turbulent, brillant ou plutôt moyen, avenant ou difficile, cet enfant-là est une parcelle du patrimoine de ce pays que nous aimons tous.

En vous souhaitant un bon retour dans vos familles et à postes respectifs, je vous donne à méditer ce que disait Ambroise Rendu en 1834 et je cite : **« les jeunes doivent aimer leurs maitres comme des pères, non de leurs corps, mais de leurs âmes, et cette piété filiale contribuera puissamment à leur progrès : car alors ils les écouteront volontiers, ils croiront à leurs paroles, ils désireront leur ressembler, ils se rendront aux écoles avec joie, ils ne se fâcheront pas d'être repris, ils se réjouiront d'être loués, et ils voudront mériter d'être de plus en plus aimés. »** Fin de citation.

Mesdames et Messieurs,

Prenons tous l'engagement de faire en sorte que 2017-2018 soit une année de paix, de travail et de civisme pour la promotion de l'école.

Bonne rentrée scolaire à toutes et à tous !

Vive l'école ivoirienne,

Je vous remercie.